



ISRAËL/PALESTINE

Bateaux pour Gaza : un crime injustifiable

Chaque jour un peu plus, nos droits, nos libertés sont attaqués. L'assaut donné par les forces armées israéliennes à la flottille qui tentait de briser le blocus de Gaza a entraîné, parmi les militants, la mort d'une vingtaine de personnes et de nombreux blessés.

Rien, absolument rien, ne peut justifier un tel déchaînement de violence à l'encontre de militants et de parlementaires qui apportaient aux Palestiniens de Gaza des biens de première nécessité.

Après avoir infligé aux habitants de Gaza un assaut meurtrier, les asphyxiant par un blocus inacceptable, les autorités israéliennes font à nouveau preuve du même mépris de la vie humaine.

Nous tenons d'abord à rendre hommage aux victimes qui ont perdu la vie et aux personnes blessées, alors qu'elles tentaient d'exprimer leur solidarité humanitaire au peuple palestinien emprisonné à Gaza.

Nous exprimons notre vive inquiétude quant au sort des personnes détenues en Israël, alors et surtout que les autorités israéliennes viennent de soumettre à la censure militaire toutes les informations sur ces événements. Nous exigeons leur mise en liberté immédiate, la restitution des bateaux arraisonnés et des marchandises qu'ils contenaient.

Nous demandons la constitution d'une commission d'enquête internationale, sous l'égide du Conseil de sécurité

des Nations unies. Nous appelons le gouvernement français et l'Union européenne à exiger des autorités israéliennes, sous peine de sanctions, la fin immédiate du blocus de Gaza, et à soutenir les efforts pour mettre fin à l'impunité des autorités israéliennes.

Signataires du communiqué : Confédération générale du travail (CGT), Fédération syndicale unitaire (FSU), Plateforme des ONG françaises pour la Palestine * et Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine (RCDP)

* Pour la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine :

Signataires membres : Aitec, Association France Palestine solidarité, Association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens, CBSP, CCFD, Cedetim, Cemea, Cicup, Cimade, Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, CVPR, Enfants du monde - droits de l'Homme, Enfants réseau monde-services, fédération Artisans du monde, FSGT, Génération Palestine, Gref, Le Mouvement de la paix, LDH, Lifpl, Mouvement international de la réconciliation, Mrap, Palestine 33, Pax Christi, Secours catholique - Caritas France, Sidi, Terre des Hommes - France et Union juive française pour la paix
Signataires observateurs : Acat, Agir ensemble pour les droits de l'Homme, Afran-Saurel, Amnesty international, association « Pour Jérusalem », Collectif judéo-arabe et citoyen pour la paix, Crid et Ritimo.

Paris, le 31 mai 2010

Appel national à la vigilance et la responsabilité

Les événements survenus ces derniers jours au Proche-Orient suscitent dans notre société des réactions d'émotion.

Des manifestations se tiendront ce week-end dans plusieurs villes.

Quelles que soient nos analyses respectives sur ces événements, nos organisations, réunies ce jour à Paris, ne souhaitent pas être confrontées aux flambées d'actes racistes et antisémites qu'a connu notre pays par le passé, dans des circonstances analogues.

Ces manifestations ne sauraient être le prétexte à quelque dérive haineuse que ce soit.

Nous tenons à rappeler que les Juifs de France ne sont pas des Israéliens, pas plus que les musulmans de France ne sont des Palestiniens. Nous dénonçons l'instrumentalisation du conflit israélo-palestinien à des fins ethno-religieuses, engendrant au sein de la population un réflexe de peur, de division et de repli communautaire. Nos associations récusent tout recours à des leaders religieux pour dissiper d'éventuelles tensions dans notre République, comme ce fut le cas en 2009, conduisant à une communautarisation du débat et constituant une menace pour la laïcité.

Nous appelons nos concitoyens, au premier rang desquels les responsables associatifs et syndicaux, à veiller à ce que les revendications exprimées se fassent dans le respect des lois de la République.

Paris, le 4 juin 2010

Signataires de l'appel : Comité laïcité République, Confédération étudiante, Fédération indépendante et démocratique lycéenne (Fidl), Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), LDH, Ligue de l'enseignement, SOS Racisme, Uejf, Union nationale lycéenne

